

# Fiche de données de sécurité

Date d'émission 09-oct.-2019

## 1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Nom du produit Justice

### Autres moyens d'identification

Numéro(s) d'enregistrement PCPA Reg. No. 33615  
AUTRES INFORMATIONS

Oral LD50 = >5000 mg/kg  
Dermal LD50 = >2000 mg/kg  
Inhalation LC50 = >3.133 mg/L.

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide.  
Utilisations déconseillées Activities contrary to label recommendation

### Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur  
Winfield United Canada, ULC  
101-302 Wellman Lane  
Saskatoon, Saskatchewan  
Canada S7T 0J1

### Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-888-975-4769  
Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: (800) 424-9300 (24hrs) or (703) 527-3887 Medical: Rocky Mountain Poison and Drug Safety (866) 673-6671 (24hrs)

## 2. Identification des dangers

### Classification

#### Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (vapeurs)	Catégorie 3
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage

#### APERÇU EN CAS D'URGENCE

**DANGER**

#### Mentions de danger

Nocif par contact cutané  
Toxique par inhalation  
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



**Aspect** transparent

**État physique** Liquide

**Odeur** aucune donnée disponible

**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
Porter des gants isolants contre le froid/un équipement de protection du visage/des yeux  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

**Conseils de prudence - Intervention**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

**Mentions de mise en garde - Stockage**

Garder sous clef  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

**Dangers sans autre classification (HNOC)**

**AUTRES INFORMATIONS**

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- Peut être nocif par contact cutané

**3. Composition/informations sur les composants**

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
Glufosinate ammonium	Propriétaire	13.92

Si le numéro CAS est « propriétaire », l'identité chimique précise et le pourcentage de la composition sont retenus au titre de secrets industriels.

**4. Premiers secours**

**PREMIERS SECOURS**

**Conseils généraux**

Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

**Contact oculaire**

Jugez l'oeil ouvert et le rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlevez les verres de contact, si le présent, après 5 minutes alors continuent de rincer l'oeil. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

## Justice Herbicide

---

<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.
<b>Inhalation</b>	Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
<b>Ingestion</b>	Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes et effets les plus importants** aucune donnée disponible.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Notes au médecin** Traiter les symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction appropriés

Utilisation: Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. mousse résistant à l'alcool.

**Moyens d'extinction inappropriés** aucune donnée disponible.

### Dangers spécifiques dus au produit chimique

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Risque d'ignition. Matière combustible.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes de soufre.

### Données d'explosion

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Utiliser un équipement de protection individuelle. Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Mesures de protection individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éliminer les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Se laver soigneusement après toute manipulation.

### Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Manipulation** Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éliminer les sources d'ignition. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Stockage** Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur. Protéger de la lumière. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Stocker dans une zone où la contamination croisée avec des pesticides, engrais, aliments ou aliments pour animaux ne puisse pas se produire.

**matières incompatibles** Acides forts. Agents comburants forts. Bases.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Directives pour l'exposition

**Contrôles techniques** Douches.

### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Use eye protection to avoid eye contact. La ou il potentiel pour le contact visuel ayez l'équipement de rinçage disponible. Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection de la peau** Porter des gants/des vêtements de protection. Socks and footwear.

**Protection respiratoire** La ou l'exposition aéroportée est probable l'utilisation NIOSH a approuve l'équipement de protection respiratoire appropriée au matériel et/ou à ses composants. Le plein équipement de facepiece est recommandé et, si utilisé, remplace le besoin de lunettes de bo. En cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire agréé NIOSH/MSHA. Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentration atmosphérique élevée du contaminant. Un dispositif de protectio.

### Remarques générales en matière d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains et le visage avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	aucune donnée disponible
<b>Aspect</b>	transparent		
<b>couleur</b>	Bleu au blueish-green		

<u>Propriété</u>	<u>VALEURS</u>	<u>Remarques/</u>	<u>• Méthode</u>
<b>pH</b>	7		
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	aucune donnée disponible	46 °F	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucune information disponible		
<b>Point d'éclair</b>	156 F / 69 C		
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible		
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune information disponible		
<b>Limite d'inflammabilité dans l'air</b>			

## Justice Herbicide

---

<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucune information disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune information disponible
<b>pression de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité</b>	1.08 @20 C
<b>Hydrosolubilité</b>	Aucune information disponible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune information disponible
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité, cinématique</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune information disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible

### **AUTRES INFORMATIONS**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible
<b>masse molaire</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en COV</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de liquide</b>	Aucune information disponible

## **10. Stabilité et réactivité**

### **Réactivité**

aucune donnée disponible

### **Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### **Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### **Conditions à éviter**

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

### **matières incompatibles**

Acides forts. Agents comburants forts. Bases.

### **Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes de soufre.

## **11. Informations toxicologiques**

### **Informations sur les voies d'exposition probables**

#### **Informations sur le produit**

Justice:  
Acute oral LD50 (rat) - >5,000 mg/kg  
Acute dermal LD50(rat/rabbit) = >2,000 mg/kg  
Acute inhalation LC50 (rat) 4 hr = >3.133 mg/L [ $>12.5$  mg/L 1 hr]  
Primary eye irritation (rabbit) = Not an irritant  
Primary dermal irritation (rabbit)= Not an irritant  
Dermal sensitization = Not a sensitizer

#### **Inhalation**

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation.

#### **Contact oculaire**

Peut entraîner une irritation passagère des yeux.



## 14. Informations relatives au transport

### DOT, États-Unis

When shipped domestically by highway in non-bulk containers this product can be shipped as not regulated.

When shipped domestically (US) in bulk containers (>119 gallon capacity) this product is classified as a Combustible liquid as per 49 CFR 173.150(f). As such the documentation will be noted as Combustible Liquid, n.o.s. (Propylene glycol monomethyl ether), Comb Liq, NA1993, PG III.

This regulation is limited to the U.S. only - international regulations do not recognize Combustible - when shipped internationally this product is Not regulated.

### TMD

Non réglementé

### IATA

Non réglementé

### IMDG

Non réglementé

## 15. Informations relatives à la réglementation

This chemical/product is a pesticide product registered by the PMRA and is subject to specific label requirements under these regulations. The requirements may differ classification and hazard information required for safety data sheets and for labels of non-pesticide products. The following is information as required on the registered product label.

mention d'avertissement                      ATTENTION

**Keep out of Reach of Children. Skin and Eye Irritant. Toxique pour les organismes aquatiques. and non-target terrestrial plants.**

### Inventaires internationaux

<b>USINV</b>	Répertorié
<b>DSL/NDSL</b>	N'est pas conforme
<b>EINECS/ ELINCS</b>	Répertorié
<b>ENCS</b>	N'est pas conforme
<b>Chine</b>	N'est pas conforme
<b>KECL</b>	N'est pas conforme
<b>PICCS</b>	N'est pas conforme
<b>AICS (Australie)</b>	N'est pas conforme
<b>TSCA</b>	N'est pas conforme

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

### Réglementations fédérales

## Justice Herbicide

---

### SARA 313

Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product contains a chemical or chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372:

### CERCLA

Sans objet

### CERCLA

SARA Product RQ 0

### RCRA

#### Information sur les pesticides

#### Réglementations des États-Unis par État

State Right-to-Know

#### Réglementations internationales

#### EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro NA

d'enregistrement de pesticide

## 16. Autres informations

NFPA SANTÉ 1 inflammabilité 1 Instabilité 0 Danger physique -

Date d'émission 09-oct.-2019

Date de révision

Sommaire de la révision

Update logo

#### Avis de non-responsabilité

Winfield United Canada, ULC believes that the information and recommendations contained herein (including data and statements) are accurate as of the date hereof. **NO WARRANTY OF FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE, WARRANTY OF MERCHANTABILITY, OR ANY OTHER WARRANTY, EXPRESSED OR IMPLIED, IS MADE CONCERNING THE INFORMATION PROVIDED HEREIN.** The information provided herein relates only to the specific product designated and may not be valid where such product is used in combination with other materials or in any process. Further, since the conditions and methods of use are beyond the control of Winfield United Canada, ULC. and Winfield United Canada, ULC. expressly disclaims any and all liability as to any results obtained or arising from any use of the product or reliance on such information.

**Fin de la FDS**